

Valois
Payenneville, T. D. . . . Canadian Oil Co., Valois Garage 131
Waterloo
Fessenden, K. W. . . . J. Watterson & Co. 182

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|---|------------------------------|----------|
| | Beloëil | |
| Beauregard, J. S. | | |
| Lavigueur, F. D. . . . | J. A. Therrien | 4e cl |
| | Berthierville | |
| Lajeunesse, Xavier. | | |
| Coulombe, O. . . . | H. Lamontagne | 184 |
| | Canton Duhamel | |
| Beaubien, Oct. . . . | The Trust & Loan Co. of Can. | 132 |
| | Côte St-Michel | |
| Martineau, O. . . . | H. Schmidt | 183 |
| | Ile Perrot Nord | |
| Leduc, Zéphirin . . . | Reina Mineral Water Co. | 116 |
| | Maisonneuve | |
| Christin, Art. . . . | Union Brewery Co. | 118 |
| | Malvina | |
| Roy, J. A. . . . | Rock City Tobacco Co. | 100 |
| | Roberval | |
| Poïtras, N. . . . | Page Wire Fence Co., Ltd | 228 |
| | St-André | |
| Besserer, (De H. W. (Epse). Harry W. Besserer) | Debenhams, Canada, Ltd | 129 |

St-Jean Port Joli
Bélanger, Saluste . . . M. Moody Sons Co., Ltd. 142
St-Léonard Port Maurice
Pigeon, Cléophas . . . Alex. L'Archevêque. 4e cl

St-Paul

Melasko, J. Bte. . . . M. Lse. Ferron 10

St-Télesphore

Léger, J. O. . . . Hodgson Summer Co. 252
Township de Brome

Carpenter, E. F. C. . . . Jos. Pena 56

Valleyfield

Cardin, J. N. J. . . . The Kline Optical Co. 114

Windsor Mills

Comtesse Boishebert . . . N. Noel dit Leblond 1e cl

COUR DE CIRCUIT

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|-----------------------------|------------------------|----------|
| | Baie des Bacons | |
| Martel, F. | M. Moody & Sons Co. | 28 |
| | Caughnawaga | |
| McGregor, L. allas A. . . . | J. Martin. Renv. | |
| | Cowansville | |
| Vinet, A. | J. W. Moody | 15 |
| | Eastman | |
| Payette, J. B. . . . | Théo. Meunier, esq. | 26 |
| | Iberville. | |
| Perrault, J. . . . | F. X. St-Charles & Cie | 22 |

Ile Bizard
Bolleau, A. M. St-Pierre 7
Lachine
Laplante, A. D. Lamoureux
Laplante, A. A. E. Bishop 88
Legault, E. E. Legault 36
Ladouceur, A. A. Marchand 5
Thivierge, J. A. Chrétien 20

Maisonneuve

Bassy, C. A. O. Guindon 30
Desrochers, G. D. Emond 61
Gondreau, Jos. N. Gagné 12
Lemay, C. H. F. Barré 41

Marleville

Messler, Alb. N. H. Thibault 37

Malbaie

Dupuis, G. Théo. Meunier, esq. 7

Parc Terminal

Brindamour, H. A. Bolley 42

Pierreville

Ally, G. E. G. N. Pichet 18

Pointe aux Trembles

De M. Lafrenière . . . J. Beauchamp
Hors de Cour

Pointe Claire

Rougier, V. E. Cousineau, 4e cl.

Port Daniel

Bédard & Cie N. H. Thibault 92

St-Aimé

Péllissier, A. R. C. Miller 12

Ste-Agathe

Coursol, J. J. Nantel renv.

Ste-Brigide

Martel, Jos. jr. J. Martel 95

St-Roch

Bouvier, Art. N. H. Thibault 10

PAPIER POUR MIMEOGRAPH

Demandez à votre LIBRAIRE la marque "Northern Mills" qualité supérieure pour PAPIER A COPIE.

Manufacturée par
La Compagnie des Moulins du Nord,
278 rue St-Paul, Montréal.

Sherbrooke Scale Co.

Manufacturiers de Balances de toutes sortes. Balances pour ménages, une spécialité. Attention particulière apportée aux réparations des Balances à Charbon et à Foin.

Fonderie de Fer et de Cuivre.

Atelier de réparations aux machines en général.

Rue St-Charles, Sherbrooke, P. Q.

Choix de Fermes Mélangées pour culture de grains, laiterie, élevage du bétail.

Des renseignements complets seront envoyés gratuitement sur demande adressée à

W. D. SCOTT,
SURINTENDANT
de l'Immigration.
OTTAWA, - Canada.

L'Ouest du Canada

offre une Terre Libre, le sol le meilleur, le Climat le plus Beau et des Chances de Succès sans Egales.

Sommaire des Règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne, qui est le seul chef d'une famille, ou toute personne mâle âgée de plus de 18 ans, peut acquérir comme homestead un quart de section de terre disponible du Dominion, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le postulant doit se présenter en personne à l'Agence ou Sous-Agence des Terres du Dominion pour le district. Une entrée par procuration peut être faite dans toute agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur de celui qui se propose d'acquérir un homestead.

Devoirs. — Six mois de résidence sur la terre et de culture chaque année pendant trois ans. Un homme ayant un homestead peut habiter à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres qu'il possède en propre et occupée par lui, ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un homme occupant un homestead et dans de bonnes conditions, a la prérogative d'acheter avant d'autres un quart de section le long de son homestead. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs. — Il doit résider pendant six mois, chaque année, et au cours de six ans, à partir de la date d'entrée de son homestead (y compris le temps requis pour obtenir la patente de homestead), et cultiver 50 acres en plus.

Un homme ayant un homestead, dont les droits au homestead sont expirés, et qui ne peut pas obtenir une préemption, peut prendre un homestead acheté, dans certains districts. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs. — Il doit résider six mois, chaque année pendant trois ans, cultiver cinquante acres et ériger une maison d'une valeur de \$300.00

Superficie cultivée en blé dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

| Années. | Acres. |
|----------------|-----------|
| 1902 | 2,665,864 |
| 1903 | 3,284,086 |
| 1904 | 3,378,301 |
| 1905 | 3,881,199 |
| 1906 | 5,013,544 |
| 1907 | 4,898,286 |
| 1908 | 5,624,000 |
| 1909 | 6,878,000 |

On s'attend à ce que l'année 1910 offre une autre forte augmentation de superficie en culture.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"